

# LES JEUNES AU CŒUR DE NOS ACTIONS



**Harmonie  
mutuelle**

Fondation  
d'entreprise

# AGIR POUR UNE JEUNESSE SOLIDAIRE, CITOYENNE, RESPONSABLE



**La Fondation d'entreprise  
Harmonie Mutuelle accompagne  
des projets innovants afin  
de favoriser l'inclusion sociale  
des jeunes (14 à 25 ans) et plus  
globalement leur bien-être.**



## **ACTRICE DE SOLIDARITÉS**

La Fondation soutient les acteurs de la solidarité reconnus et ses partenaires sur trois grands thèmes majeurs: l'entrepreneuriat, l'éducation et l'engagement citoyen.



## **CRÉATRICE DE LIEN SOCIAL**

La Fondation cible en priorité des projets innovants, à fort caractère social. Son objectif, par son action solidaire, vise à lutter contre l'exclusion et à créer du lien. Elle intervient sur tout le territoire.

## **UN FONCTIONNEMENT ÉTHIQUE ET TRANSPARENT**

Le conseil d'administration se compose de 27 membres (élus, collaborateurs, personnes qualifiées). Les membres des comités régionaux vont à la rencontre des porteurs de projets, examinent leurs besoins et instruisent les dossiers, participant concrètement à l'action de la Fondation.



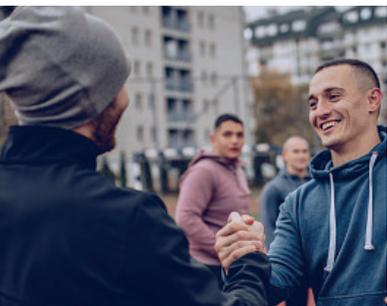
**En 20 ans d'actions solidaires, la Fondation a toujours eu l'ambition d'être créatrice de lien social par la santé.**

Elle a accompagné plus de 800 projets associatifs innovants afin d'améliorer le bien-être et l'autonomie des personnes fragilisées, de lutter contre l'isolement.

Elle a tissé de nombreux partenariats et soutenus des acteurs du monde de l'économie sociale et solidaire sur l'ensemble du territoire national.

**> 800**  
*projets associatifs soutenus*

# ACCOMPAGNER AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES



**La Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle est ancrée sur le territoire national. Elle accompagne des projets ponctuels et conduit des actions dans la durée.**



## **SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS**

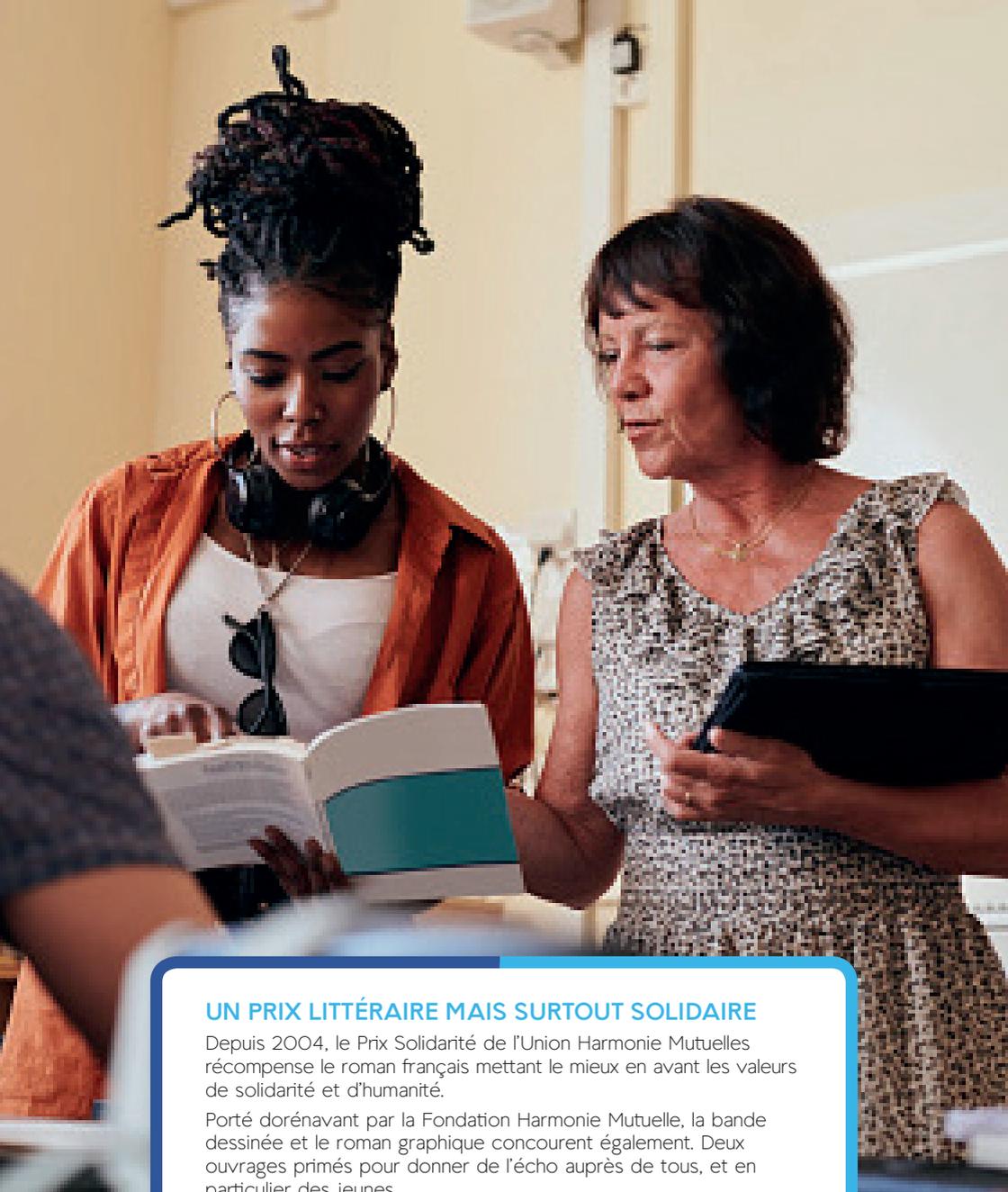
Dans le cadre de son appel à projet annuel, la Fondation contribue au lancement et à la promotion de projets locaux présentés par des organismes non lucratifs: associations, collectifs d'usagers... Des projets originaux et innovants, pérennes, qui profitent au plus grand nombre et qui privilégient de préférence l'implication des bénéficiaires, de la conception à la réalisation, jusqu'à l'évaluation.



## **ACCOMPAGNER LES JEUNES ACTEURS ET ACTIFS DU MONDE DE DEMAIN**

La Fondation contribue à soutenir tout projet et toute initiative d'intérêt général en faveur de la jeunesse et/ou portés par des jeunes, autour des orientations suivantes:

- ▶ **La santé des jeunes et la prévention**
- ▶ **Le jeune et l'entreprise**
- ▶ **Le jeune en tant qu'acteur du territoire et d'engagement**
- ▶ **L'éducation et l'orientation des jeunes**
- ▶ **Le logement**
- ▶ **Le jeune dans son écosystème**
- ▶ **L'inclusion numérique**



## UN PRIX LITTÉRAIRE MAIS SURTOUT SOLIDAIRE

Depuis 2004, le Prix Solidarité de l'Union Harmonie Mutuelles récompense le roman français mettant le mieux en avant les valeurs de solidarité et d'humanité.

Porté dorénavant par la Fondation Harmonie Mutuelle, la bande dessinée et le roman graphique concourent également. Deux ouvrages primés pour donner de l'écho auprès de tous, et en particulier des jeunes.

[www.harmonie-mutuelle.fr/web/harmonie-mutuelle/prix-solidarite](http://www.harmonie-mutuelle.fr/web/harmonie-mutuelle/prix-solidarite)

Depuis sa création en 1998, la Fondation s'engage pour une société plus équitable et plus inclusive. Elle soutient des projets ponctuels et conduit des actions dans la durée. Elle joue un rôle de premier plan dans la politique de solidarité d'Harmonie Mutuelle.



*S'engager pour*

# ÊTRE SOLIDAIRE POUR TOUS

**Acteur de santé globale, Harmonie Mutuelle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie, propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées et œuvre pour la promotion d'une activité physique régulière et la prévention en santé.**

## **HARMONIE MUTUELLE N'A PAS D'ACTIONNAIRES À RÉMUNÉRER MAIS DES PERSONNES À PROTÉGER**

Le principe de redistribution est appliqué. Tous les excédents dégagés sont réinvestis dans les services aux adhérents (action sociale, prévention...). En participant à son fonctionnement les adhérents sont au cœur des décisions de la mutuelle. Des élus les représentent au quotidien et garantissent le respect des valeurs mutualistes

## **ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ, HARMONIE MUTUELLE MÈNE CONCRÈTEMENT DES ACTIONS**

- ▶ Elle soutient financièrement les adhérents en difficultés dans le cadre de son dispositif d'action sociale (6 000 familles bénéficiaires en 2018, 3 400 000 € accordés aux adhérents).
- ▶ Elle noue des partenariats locaux ou nationaux avec des associations caritatives.
- ▶ Elle propose des garanties destinées aux personnes en situation de précarité. (358 000 personnes protégées par l'ACS/CMU-C en 2018).
- ▶ Elle fait appel à des jeunes en service civique pour lutter contre la fracture numérique et faire découvrir aux adhérents les nouvelles technologies.

La mutuelle s'engage pour une société équitable et inclusive. Elle prend la parole au nom des adhérents sur les grandes problématiques de santé (reste à charge, accès aux soins, dépendance...) et démontre qu'elle est un acteur de santé global et de bien être au service de tous.

*Longtemps*

POUR CONTACTER LA FONDATION



[www.fondation-harmonie-mutuelle.org](http://www.fondation-harmonie-mutuelle.org)



03 83 93 26 47

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR HARMONIE MUTUELLE



[www.harmonie-mutuelle.fr](http://www.harmonie-mutuelle.fr)



*S'engager pour une société  
plus équitable et plus inclusive*



**Harmonie  
mutuelle**

Fondation  
d'entreprise